



## «Il faut être plus juste en matière d'asile»

**Réfugiés Des personnalités de droite soutiennent l'appel contre l'application «aveugle» du règlement Dublin. Parmi elles, le vice-président du PLR suisse Philippe Nantermod.**

Les conseillers d'État genevois Anne Emery-Torracinta et Antonio Rodgers avaient tiré la sonnette d'alarme avant Noël («Le Matin Dimanche» du 18 décembre 2016). Mercredi, des personnalités de toute la Suisse latine leur ont emboîté le pas. Aux Pâquis (GE), elles ont lancé un appel contre une application «aveugle» du règlement Dublin qui régit le droit d'asile en Europe. La Suisse est accusée de le pratiquer avec trop de rigueur. Ce combat est souvent l'apanage de la gauche. Mais une fois n'est pas coutume, des libéraux-radicaux s'engagent. Parmi eux: le conseiller national Philippe Nantermod

**Vous êtes vice-président du PLR et avez des positions très libérales. Ne seriez-vous pas en train de vous tromper de combat?**

Je m'associe à un combat – sans en être le porte-drapeau – qui ne m'apparaît pas comme antilibéral. Je ne prône pas par exemple la désobéissance civique que je trouve choquante. Il s'agit simplement de s'assurer que la Suisse a une lecture humaine d'un traité relatif aux réfugiés. Il en va notamment de la protection des mineurs.

**Qu'est-ce que vous demandez, en somme?**

Nous avons assisté dernièrement à des situations dramatiques où des familles se sont vué refuser des regroupements familiaux en applica-

tion de Dublin. Mais la justice, ce n'est pas seulement des critères contraignants. Il faut aussi être juste. Et en matière d'asile, il faut être plus juste. Je demande aussi que l'organisation de l'asile en Europe soit revue. Le critère du premier pays d'accueil ne va pas et ne serait jamais accepté chez nous s'il était appliqué à l'échelle des cantons suisses.

Gaetan Bally/Keystone



**L'avocat valaisan Philippe Nantermod est conseiller national et vice-président du PLR depuis 2015 et 2016.**

**Qu'est-ce qui vous touche dans cette démarche?**

C'est un appel interpartis qui n'a pas de vocation belliqueuse. Il n'est pas non plus angélique en souhaitant accueillir tout le monde. C'est une incitation à une application plus mesurée du droit d'asile.

**L'article 17 du règlement Dublin prévoit des exceptions aux renvois pour des motifs comme la compassion. Pourquoi n'est-il pas appliqué par Berne?**

Je trouve positif qu'une clause d'exception ne soit pas appliquée à tire-larigot. Cela dit, je crois qu'en Suisse il y a une surenchère malsaine à qui sera le plus strict en ma-

tière d'asile. Il est important de donner des gages à la population qui peut avoir peur des flux migratoires. Mais il faut rappeler nos devoirs face à une situation humanitaire alarmante.

**De vous afficher aux côtés de personnalités de gauche, cela ne va-t-il pas affaiblir le PLR, qui voit déjà des voix filer au profit de l'UDC?**

Je ne pense pas. Rien dans cet appel n'est contraire aux valeurs du PLR. Et depuis quelques années, notre ligne ramène les citoyens vers nous. La population suisse est exigeante sur la question migratoire. Elle veut une politique claire mais humaine aussi. L'électorat PLR n'y fait pas exception.

**Raphaël Leroy**